

Chers collègues,

Tourisme et Parcs Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'AITNB, a conclu une entente avec JACKRABBIT SYSTEMS pour offrir le moteur de recherche d'établissements JackRabbit sur le site web de Tourisme Nouveau-Brunswick. Cet outil permet aux visiteurs du site www.tourismenouveau-brunswick.ca de voir immédiatement les disponibilités, les tarifs et les caractéristiques des chambres en fonction des dates de voyage souhaitées et des destinations au Nouveau-Brunswick, pour ensuite faire leur réservation en ligne à partir du système de l'exploitant participant. Ce processus très efficace répond à la préférence du consommateur de faire ses réservations directement auprès des exploitants.

Beaucoup d'entre vous se sont montrés très intéressés à faire équipe avec JackRabbit, mais ne se sont pas inscrits parce qu'ils trouvent trop élevés les frais de 10 % payables à JackRabbit pour les réservations effectuées au moyen de ce système. Il a été établi que des frais fixes annuels modestes vous inciteraient à reconsidérer cette proposition. Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons négocié une nouvelle structure tarifaire avec JackRabbit qui rendra ce service abordable pour les établissements d'hébergement, peu importe leur taille ou leurs moyens.

Voici les principales caractéristiques de la nouvelle structure tarifaire :

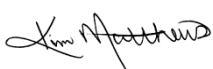
- Le moteur de recherche JackRabbit sera intégré à la page d'accueil du site web de Tourisme Nouveau-Brunswick et d'autres pages choisies afin de maximiser les clients potentiels et les réservations des établissements d'hébergement participants.
- JackRabbit génère des renvois qualifiés aux systèmes de réservation en ligne des établissements d'hébergement participants où les visiteurs du site www.tourismenouveau-brunswick.ca peuvent effectuer leurs réservations. Il est possible de se procurer, sur demande, des statistiques sur le nombre de clics vers la page web de l'exploitant.
- Les établissements d'hébergement participants devront verser un tarif fixe annuel de 125 \$ à JackRabbit pour figurer dans sa base de données. Celle-ci envoie des pages de résultats aux visiteurs du site web de Tourisme et Parcs à la recherche d'un établissement d'hébergement dans une région.
- À partir du 1^{er} mars 2011, tous les établissements d'hébergement touristique figurant actuellement dans le site web du ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick seront initialement inclus dans la base de données de JackRabbit pour être affichés sans frais dans le moteur de recherche JackRabbit.
- Pendant la période de « pré-lancement », vers le 1^{er} mars, les prix et la disponibilité seront affichés pour tous les établissements d'hébergement indexés dans le système JackRabbit (JackRabbit compte actuellement 170 indexeurs dans sa bibliothèque). Tous les autres établissements figureront comme une entrée régulière du répertoire (comprend une photo, le numéro de téléphone et le site web). Lorsqu'un établissement d'hébergement s'inscrit à la nouvelle structure tarifaire, si cet établissement n'a pas d'indexeur dans le système, JackRabbit en ajoutera un (sans frais supplémentaires pour l'exploitant) afin que ses tarifs et la disponibilité de ses unités puissent être affichés sur le site.
- Les établissements d'hébergement auront jusqu'au 1^{er} mai 2011 pour s'inscrire au système JackRabbit selon la nouvelle structure tarifaire. À cette date, ceux qui ne seront pas inscrits seront retirés du moteur de recherche JackRabbit. Les exploitants qui y sont déjà inscrits selon le modèle de coût par transaction (structure au détail) continueront selon ces modalités à moins de choisir la nouvelle structure tarifaire (tarif fixe annuel de 125 \$).
- Comme c'est déjà le cas, les établissements qui veulent faire équipe avec JackRabbit, mais qui n'ont pas de système de réservation en ligne pourront en avoir un GRATUITEMENT. Un représentant de Tourisme Nouveau-Brunswick aidera les établissements qui optent pour le système de réservation en ligne à en faire l'installation (GRATUITE également). Nous avons déjà commencé ce processus avec plusieurs exploitants et sommes heureux d'annoncer que tout se déroule bien et que la gestion est facile après l'installation.

Tous les exploitants d'établissements d'hébergement (y compris ceux associés à de grandes chaînes hôtelières) qui veulent participer au système en profitant de cette nouvelle structure tarifaire doivent remplir et envoyer le formulaire d'entente à partir du lien suivant : http://jackrabbitsystems.com/signup/tourismenouveaubrunswick_signup.php.

Peu importe la date à laquelle vous déciderez de souscrire au système JackRabbit, l'inscription de votre établissement sur le moteur de recherche sera valable jusqu'au 1^{er} mai 2012. À cette date, vous aurez le choix de renouveler votre abonnement pour l'année suivante. Les établissements sans système de réservation qui désirent avoir recours au système gratuit de JackRabbit ainsi que les établissements dotés de leur propre système de réservation pour lequel JackRabbit doit installer un indexeur devraient s'inscrire rapidement afin que le processus d'intégration puisse être entamé sans tarder et que les tarifs et la disponibilité de vos chambres puissent être affichés sur notre site plus rapidement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Tourisme Nouveau-Brunswick au 1-888-474-2111 ou avec l'AITNB au 1-800-668-5313. Ce sera un plaisir de vous aider. Votre participation à nos initiatives est toujours appréciée. Nous sommes persuadés que l'afflux constant de renvois qualifiés de clients potentiels suscité par votre partenariat avec JackRabbit entraînera une hausse des réservations effectuées auprès de votre établissement.

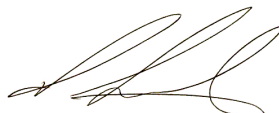
Salutations,



Kim Matthews
Directrice, Marketing
Tourisme et Parcs



Joanne Bérubé-Gagné
Présidente
AITNB



Réal Robichaud
Directeur général
AITNB